

# Communiqué de presse

### La rougeole en recrudescence dans plusieurs pays de la zone Pacifique

Papeete, le 21 novembre 2019 – Une recrudescence des cas de rougeole est observée dans toutes les régions du monde et des épidémies sont actuellement en cours dans plusieurs pays de la zone Pacifique.

Souvent considérée à tort comme bénigne, la rougeole peut entraîner des hospitalisations, parfois même de graves complications (pneumonies, encéphalites).

La rougeole n'est pas seulement une maladie infantile et concerne également les adolescents et les jeunes adultes.

C'est une maladie due à un virus qui se transmet très facilement à partir de la toux ou les éternuements.

## La vaccination est le seul moyen de se protéger

En se vaccinant, on se protège et on protège aussi son entourage notamment les enfants de moins d'un an, les femmes enceintes et les personnes immunodéprimées qui ne peuvent pas bénéficier de la vaccination.

### En Polynésie française, aucun cas de rougeole n'a été déclaré depuis 2001

La vaccination est obligatoire depuis 1985. Le taux d'immunisation est très élevé chez les enfants et probablement chez les plus de 40-45 ans mais il existe un risque chez les trentenaires (absence de rougeole dans l'enfance ou sujets non vaccinés ou n'ayant reçu qu'une seule dose de vaccin).

Le seul moyen de se protéger efficacement contre la rougeole est de se faire vacciner.

Deux doses de vaccin sont indispensables.

### La vaccination peut éviter une épidémie sur le Fenua

La Direction de la santé recommande dès maintenant la vaccination pour les voyageurs, les professionnels de santé et les personnes non vaccinées ou incomplètement vaccinées. En cas de doute, il est possible de faire vérifier son statut vaccinal auprès d'un professionnel de santé pour bénéficier si nécessaire d'un rattrapage vaccinal [toute personne de plus de 12 mois et née depuis 1980 doit avoir bénéficié de deux doses de vaccin].

Pour en savoir plus :



f